

## Le Fonds européen d'investissement et Bpifrance se mobilisent en faveur du capital investissement français

Pier Luigi Gilibert, directeur général du Fonds européen d'investissement (FEI), et Pascal Lagarde, directeur exécutif de Bpifrance, en charge de l'International, de la Stratégie, des Etudes et du Développement, signent ce jour un protocole d'accord visant à favoriser la mobilisation d'investissements en fonds propres au service de la croissance des PME et ETI françaises. À ce titre, les deux institutions visent un potentiel de co-investissement entre 500 et 600 millions d'euros sur 4 ans dans les fonds français de capital investissement ayant pour principale cible les PME et les ETI françaises.

Le marché du capital investissement s'est développé ces dernières décennies sur les segments du capital innovation et du capital développement, au rythme des aléas conjoncturels auxquels il reste très sensible. L'action publique, incarnée par Bpifrance et le Fonds européen d'investissement, conjuguée à celle des Régions s'est avérée déterminante pour favoriser le développement et la structuration de ce marché en France. Leur effet d'entraînement majeur vis-à-vis d'opérateurs privés sur ce marché, ainsi que leur action ciblée sur le capital innovation, traduisent leur positionnement d'investisseurs de long terme, sur une classe d'actifs essentielle au financement de la croissance des PME et ETI les plus performantes de l'économie, innovantes et internationalisées.

Bpifrance et le FEI ont ainsi co-investi depuis plus de 15 ans dans de nombreux fonds français. Les deux institutions souhaitent, avec cet accord, accroître leur effet d'entraînement en renforçant leur collaboration.

Cette signature marque une nouvelle étape dans l'engagement conjoint du Groupe BEI et de Bpifrance de soutenir fortement la croissance et l'investissement des entreprises. Elle intervient après celle de deux contrats de financement et de garantie en 2013.

Il convient par ailleurs de noter qu'à l'automne 2014, Bpifrance a participé à l'augmentation de capital du FEI, portant sa participation à 2,3 %.

Cette mobilisation conjointe s'inscrit également pleinement dans la logique du plan d'investissement proposé par la Commission européenne, qui ambitionne de générer de nouveaux investissements dans des projets viables, portés en particulier par les PME et ETI européennes.

**Pier Luigi Gilibert**, directeur général du FEI, assure : « Cet accord est une étape supplémentaire dans une fructueuse coopération de plus de 15 ans entre Bpifrance et le FEI. Il affirme une volonté stratégique commune d'accompagner, de faciliter et de soutenir la création, le développement et la croissance des PME et ETI françaises et européennes. Il s'inscrit dans les priorités du Groupe BEI et dans la logique de l'accord de partenariat entre nos deux groupes, signé le 24 juin 2013 ».

**Pascal Lagarde**, directeur exécutif de Bpifrance, en charge de l'International, de la Stratégie, des Etudes et du Développement, et membre du conseil d'administration du FEI, déclare : « Cet accord renforce de façon significative l'alignement, les synergies et l'efficacité des outils nationaux et européens en soutien des acteurs du capital investissement français ».

**Daniel Balmiss**, directeur exécutif de Bpifrance, en charge des fonds de fonds, ajoute : « Cet accord devrait contribuer à une efficacité renforcée pour les gérants de fonds bénéficiant d'un investissement conjoint du FEI et de Bpifrance. Il est toutefois important de souligner que le FEI et Bpifrance gardent leur autonomie propre de décision en matière d'investissement ».



### À propos du FEI

La principale mission du Fonds européen d'investissement (FEI) est de soutenir les micro-, petites et moyennes entreprises européennes en leur facilitant l'accès au financement. Le FEI conçoit et met en œuvre des opérations de capital-risque et de capital de croissance ainsi que des instruments de garantie et de microfinance ciblant spécifiquement ce segment du marché.

Son rôle consiste donc à contribuer à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de soutien à l'innovation, à la recherche et au développement, à l'esprit d'entreprise, à la croissance et à l'emploi.

Le total des engagements nets du FEI dans des fonds de capital investissement privés s'élevait à plus de 7,9 milliards d'euros à la fin de 2013. Avec des investissements dans plus de 435 fonds, le FEI est un acteur de premier plan dans le capital-risque européen en raison de l'ampleur et de la portée de ses investissements, notamment dans la haute technologie et le capital-risque de départ.

Fin 2013, le total du portefeuille de garanties de prêts du FEI atteignait plus de 5,6 milliards d'euros et concernait plus de 300 opérations, ce qui en fait un acteur européen majeur dans le domaine des garanties aux PME européennes et un garant important en matière de microfinance.

### À propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont opérés par **Bpifrance Investissement**. **Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec UBIFRANCE et Coface.

**Bpifrance** propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

### Contacts presse :

#### Bpifrance

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr

Vanessa Godet

Tél. : 01 41 79 84 33

vanessa.godet@bpifrance.fr

#### FEI

Joelle Harvey

j.harvey@eif.org